



3^{ème} négociation « emploi des jeunes », siège du MEDEF, le 29 mars 2011

Mesurettes et saupoudrage, le compte n'y est toujours pas !

Cette nouvelle séance de négociation a débuté par 2 heures de discussion où les délégations ont amendé mot à mot le début du texte proposé par le patronat. Puis, à la demande de la CGT, une interruption de séance a eu lieu.

Au fil des réunions le MEDEF a créé les conditions pour qu'une discorde s'établisse entre organisations syndicales de salariés. L'interruption de séance a permis de faire le point ensemble et de revenir aux objectifs partagés par tous.

A l'issue de l'interruption, la nécessité de stopper le travail sur le texte patronal a fait l'unanimité ainsi que le fait de se concentrer sur l'accompagnement des jeunes pour cette séance. Le MEDEF, de son côté, veut toujours passer à la suite et aller plus vite...

La CGT a donc fait reporter la discussion sur les financements qui devait se dérouler ce jour.

Le texte proposé par le MEDEF n'est pas au niveau des attentes des jeunes. Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et les maintenir dans l'emploi durable ne peut être atteint avec des CDD de 6 mois¹ contrairement à ce que disent et écrivent les organisations patronales, MEDEF en tête...

Pour l'accompagnement dans l'emploi, le patronat propose **des acteurs bénévoles** qui accompagneraient les jeunes dans l'entreprise... Tout cela, financé notamment par les réserves de l'APEC en débordant son champ naturel. Cette dernière proposition a été immédiatement rejetée par l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CFDT qui souhaite élargir l'utilisation des fonds de l'APEC aux jeunes non diplômés et porte l'idée d'un « fonds social » alimenté de façon diverse.

La CFDT propose aussi de faire passer de 10 à 13 % le taux de contribution des Opcva au Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (taux maximal prévu par la loi). Ce qui mutualiserait 180 millions d'euros supplémentaires au niveau national, la CFDT proposant de les flécher pour financer les dispositifs concernant les jeunes dont l'accompagnement renforcé.

FO souhaite le fléchage d'une partie des réserves des fonds d'action sociale des différentes institutions, comme celui de l'Agirc-Arrco, qui, selon FO, ne sont pas tous utilisés, et le refléchage de certains dispositifs déjà gérés dont une partie du 1% logement.

Ces propositions sont avancées sous couvert que l'Etat pourrait utiliser ces fonds à sa guise. L'idée de n'utiliser que les fonds des institutions paritaires est présentée depuis le début de la négociation comme la seule issue. Les solutions proposées par la CGT, dont l'impératif de mettre en place une allocation permettant aux jeunes d'être autonomes, ne sont pas reprises.

Suite à ce quatrième rendez-vous, il faut établir un état des lieux des dispositifs existants en direction des jeunes, cibler ceux qui ne fonctionnent pas correctement, les modifier le cas échéant, mais surtout, mettre à contribution les entreprises pour le financement de l'ensemble des dispositifs.

Dans le même temps, le patronat annonce clairement qu'il faut travailler à iso coût (ne pas dépenser plus qu'aujourd'hui) et qu'il est hors de question de solliciter les entreprises.

Une fois de plus, il veut déshabiller certains pour habiller les jeunes, faire des mesurettes, du saupoudrage, encore et encore! Et surtout communiquer pour neutraliser toute velléité revendicative chez les jeunes.

La délégation² se rendra à nouveau au siège du MEDEF le 7 avril, pour une nouvelle séance de négociation sur « l'emploi des jeunes ».

¹ Le MEDEF définit l'emploi durable à compter des CDD de 6 mois

² Composition de la délégation CGT : Amar LAGHA, Simon GEVAUDAN et Isabelle DEPUYDT.